



Piolenc, le mardi 13 octobre 2020

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

Chère Madame, cher Monsieur,

Vu la loi n°2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'Etat d'urgence sanitaire,

Vu le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020,

Vu le décret n°2020-1096 du 28 août 2020,

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} septembre 2020,

Vu la capacité d'accueil de l'espace Trintignant arrêtée à 40 personnes

Afin de permettre une distanciation nécessaire entre les personnes,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil municipal qui se réunira le :

MERCREDI 21 OCTOBRE 2020

A 19 HEURES

A L'ESPACE TRINTIGNANT

M. le Préfet de VAUCLUSE en a été informé.

Il est demandé à toute personne présente le soir du Conseil élus et public :

- de porter un masque,
- de respecter les gestes barrières,
- de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique mise à disposition à l'entrée,
- utiliser son propre stylo en cas de besoin.

Vous trouverez, ci-après, l'ordre du jour détaillé de cette séance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



POUVOIR

(A transmettre ou remettre à la direction générale des services)

Je soussigné

Donne pouvoir à

Pour me représenter à la réunion du conseil municipal du **21 octobre 2020**

Afin de prendre part à toutes les délibérations et pour émettre tous les votes et signer tous les documents lors de cette séance.

Ce pouvoir conservera ses effets si, pour une raison quelconque, le conseil municipal devait être reporté à une date ultérieure.

Fait à le

Signature